

Centre Médical Infantile

**3 rue de la Prugne
63540 ROMAGNAT**

04.73.62.76.00

www.centremedicalinfantile.fr



Centre Médical Infantile



Comment contacter les membres de la CDU ?

La liste nominative et actualisée des membres de la CDU est disponible :

- sur le site internet du CMI.
- sur le tableau d'affichage du hall d'accueil.

Les représentants des usagers peuvent être sollicités par les familles et/ou entourage pour répondre à des questions, et l'auteur d'une réclamation peut se faire accompagner d'un représentant des usagers pour la rencontre avec le médiateur.



**CENTRE MEDICAL INFANTILE
DE ROMAGNAT**

**Commission des Usagers
CDU**

La CDU qu'est-ce que c'est ?

La Commission des usagers (CDU) est installée dans chaque établissement de santé afin de représenter les patients et leurs familles.

Elle remplace la Commissions des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge (CRUQPC) et renforce la place des usagers dans le secteur sanitaire

Quand a-t-elle lieu ?

4 fois dans l'année au sein de l'établissement.



Les membres de la CDU

Président de la CDU :

M. Ivan RAUCROY (Directeur Général)
i.raucroy@centremedicalinfantile.com

Participantes :

Mme Imène MESTARI (Personne Chargée de la Relation aux Usagers)
Mme le Docteur Isabelle DESANDES LLOMPART (Médiateur médical titulaire)
Mme le Docteur Morgane RIVET-TETARD (Médiateur médical suppléant)
Mme Valérie DURENG (Médiateur non médical)
Mme Séverine LAPIROT (Médiateur non médical suppléant)
Mme Hanane INTHAVONG (DAF)
Mme Christine DUNAND (Représentante du personnel soignant)

Représentants des usagers :

Mr Bernard JAMPY (UFC Que Choisir) - titulaire et Vice-président de la CDU
b.jampy_ext@centremedicalinfantile.com

Mme Monique MONTAGNON (Association Pour le Droit de Mourir dans la Dignité) - titulaire
m.montagnon_ext@centremedicalinfantile.com

Mme Maryline ROY (UFC Que Choisir) - suppléante
m.roy_ext@centremedicalinfantile.com

Mr Laurent DELAVAL (Vivre en Faim) - suppléant
l.delaval_ext@centremedicalinfantile.com

Quelles sont ses missions ?

- Participer à l'élaboration de la politique menée dans l'établissement en ce qui concerne l'accueil, la prise en charge, l'information et les droits des usagers ;
- Être associée à l'organisation des parcours de soins ainsi qu'à la politique de qualité et de sécurité élaborée par la commission médicale d'établissement (CME) ;
- Se saisir de tout sujet portant sur la politique de qualité et de sécurité, faire des propositions et être informée des suites données ;
- Être informée des événements indésirables et des actions menées par l'établissement pour y remédier ;
- Recueillir les observations des associations de bénévoles dans l'établissement ;
- Proposer un projet des usagers exprimant leurs attentes et leurs propositions après consultation des représentants des usagers et des associations de bénévoles.
- Elle est informée de l'ensemble des réclamations déposées par les usagers ainsi que des suites qui leur sont données.